



Communiqué

Nîmes Métropole poursuit le déploiement du dispositif « Territoire 100 % Compostage ! »

Lundi 15 juillet 2024 – Nîmes Métropole. Depuis maintenant un an et demi, Nîmes Métropole a fait le choix de mettre à votre disposition une solution de compostage gratuite pour devenir un « Territoire 100% Compostage » ! Après le déploiement sur les communes de la Vaunage, Leins-Gardonnenque, Gardonnenque et Costières-Camargue, le déploiement de composteurs et lombricomposteurs gratuits se poursuit donc pour tous les habitants de l'Agglo !

Suite à la distribution gratuite de milliers de composteurs sur les territoires de Vaunage, Leins-Gardonnenque et Gardonnenque, notre collectivité a dû faire face à des difficultés d'approvisionnement au niveau national, ralentissant ainsi le déploiement sur le territoire Costières-Camargue.

Conscients de la nécessité et de l'importance d'une telle opération, le Président de Nîmes Métropole, Franck Proust, et son vice-président, Bernard Angelras, ont tenu à ce que la mise à disposition de composteurs soit de nouveau opérationnelle dès juin 2024 : *« Il y a une forte demande des usagers qui souhaitent réduire à la source leurs déchets en utilisant une solution de compostage, la collectivité y répond en investissant massivement dans l'achat de composteurs et de lombricomposteurs. Ce sont plus de 2 millions d'euros qui s'inscrivent dans la stratégie de réduction des déchets que nous menons »*. C'est ainsi que, dès juin dernier, les équipes de Nîmes Métropole ont pu investir les communes du territoire Costières-Camargue : Saint-Gilles, Générac, Caissargues et Garons pour promouvoir le compostage et convaincre les usagers de l'adopter. Près de 1900 composteurs et 150 lombricomposteurs ont été distribués.

D'ici fin 2024, toujours dans un souci de proximité, la promotion du compostage en porte-à-porte et le déploiement de composteurs gratuits continueront sur le territoire de Garrigues Est – Costières (Bouillargues, Cabrières, Lédenon, Manduel, Marguerittes, Poux, Redessan, Rodilhan, Saint-Gervasy et Sernhac) et se terminera par Nîmes à l'horizon 2025.

De plus, Franck Proust et Bernard Angelras soulignent qu'*« il faut permettre aux personnes qui le souhaitent de disposer d'un composteur ou d'un lombricomposteur dans les meilleurs délais et ce, quelle que soit leur commune »* c'est pourquoi Nîmes Métropole propose en parallèle de commander votre composteur ou lombricomposteur gratuit directement en ligne sur monservicedechets.com.

L'ensemble des usagers ayant fait une demande de mise à disposition d'une solution de compostage en ligne sont invités, après instruction de leur demande et confirmation de Nîmes Métropole, à venir le retirer sur un site de distribution situé à Km Delta à Nîmes. Chaque semaine entre 200 et 300 personnes sont invitées à venir chercher leur équipement. D'ici septembre, les 3 500 demandes en attente devraient avoir été traitées, ce qui permettra aux usagers de venir retirer leur composteur ou lombricomposteur dans un délai de 7 jours après leur demande.

En savoir plus :

[Sur le montage et l'utilisation de votre composteur ou lombricomposteur](#)

Contacts Presse :

Tom Roussel
Directeur adjoint de la communication
06 63 63 11 39
tom.roussel@nimes-metropole.fr

Agnès Vernier
Chargée de communication
04 66 02 54 20
agnes.vernier@nimes-metropole.fr